

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 97-298 DU 23 JUIN 1997

Chargeant Monsieur Albert TEVOEDJRE  
Ministre du Plan, de la Restructuration  
Economique et de la Promotion de l'Emploi  
de l'intérim de Monsieur Moïse MENSAH  
Ministre des Finances pour compter du  
24 Juin 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret n°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

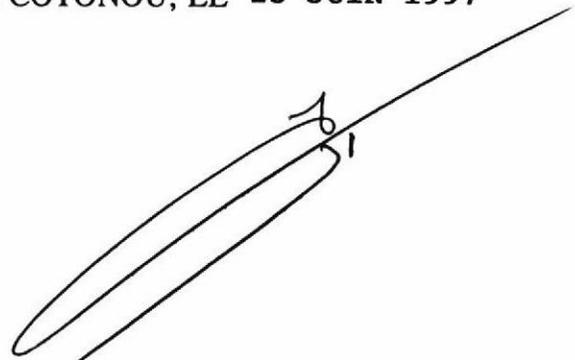
DECRETE

Article 1er.- Pour compter du 24 Juin 1997, Monsieur Albert TEVOEDJRE Ministre du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Moïse MENSAH.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU, LE 23 JUIN 1997

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



**Mathieu KEREKOU.-**

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - PM 4 - MPREPE 4 MF 4 -  
SGG 4 - AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1